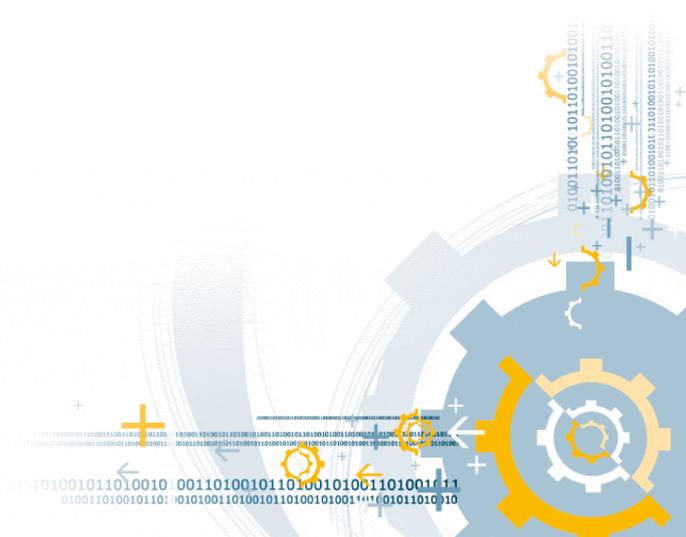


# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 622-1:2003**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 622-1:2003 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 622-1:2003.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE <sup>ILNAS-EN 622-1:2003</sup> **EN 622-1**  
EUROPÄISCHE NORM  
EUROPEAN STANDARD

Avril 2003

ICS 79.060.20

Remplace EN 622-1:1997

Version Française

## Panneaux de fibres - Exigences - Partie 1: Exigences générales

Faserplatten - Anforderungen - Teil 1: Allgemeine  
Anforderungen

Fibreboards - Specifications - Part 1: General requirements

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 3 mars 2003.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 <b>Domaine d'application.....</b>	<b>4</b>
2 <b>Références normatives.....</b>	<b>4</b>
3 <b>Exigences.....</b>	<b>5</b>
4 <b>Vérification de la conformité.....</b>	<b>6</b>
4.1 <b>Généralités.....</b>	<b>6</b>
4.2 <b>Contrôle externe.....</b>	<b>6</b>
4.3 <b>Contrôle interne.....</b>	<b>6</b>
5 <b>Marquage.....</b>	<b>7</b>
Annexe A (normative) <b>Système volontaire de code de couleur pour les panneaux de fibres.....</b>	<b>8</b>
Bibliographie.....	9